JOURNAL OFFICIEL

DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

MÉMORIAL B

N° 1530 du 28 avril 2022

Règlement communal - Commune d'Useldange
Lotissement des parcelles cadastrales numéros 444/4278 et 447/2964, section B d'Useldange, présenté par les autorités communales d'Useldange.

En sa séance du 1er avril 2022, le conseil communal d'Useldange a pris une délibération portant adoption du lotissement des parcelles cadastrales numéros 444/4278 et 447/2964, section B d'Useldange, présenté par les autorités communales d'Useldange.

Ladite délibération a été publiée en bonne et due forme.